

# Mémo Ligue Karting Normandie (LKN)

**Date :** 20 février 2017

**De :** Claude GRIPON

**À :** Site Internet, Présidents ASK

**Objet :** Information Sportive et Technique sur les règles de montage des « carénages avant » et la procédure de contrôle à l'arrivée.



Madame, Monsieur,

A l'aube du démarrage de la saison 2017, je tenais à vérifier que les informations concernant l'obligation d'installer un kit de montage du carénage avant sur toutes les catégories de karts sauf Minikart, Minime, Cadet et, pour la Normandie, les Open, soient en votre possession.

Cet équipement sera contrôlé lors de l'enregistrement du matériel et seuls les matériels équipés pourront participer aux manifestations organisées par la LKN.

Vous trouverez ci-joint les schémas explicatifs pour le montage et la position entraînant une sanction à l'arrivée.

En ce qui concerne le règlement sportif le RSN 2017 précise :

## **19.2. CARENAGES AVANT**

*Dans tous les Championnats, Coupes et Trophées (excepté Superkart, Long Circuit, Minikart, Minime et Cadet), l'utilisation d'un carénage avant homologué et du kit de montage de carénage avant homologué de la période d'homologation de la carrosserie 2015 – 2020 est obligatoire.*

*A partir des Manches Qualificatives jusqu'à la Finale, chaque Pilote doit entrer dans le Parc d'Assistance « Départ » - Pré-grille avec le carénage avant détaché de son kart.*

*Le Mécanicien ou le Pilote lui-même doit monter le carénage avant dans le Parc d'Assistance « Départ » - Pré-grille sous la supervision d'un Commissaire Technique.*

*Un pilote dont le carénage avant n'est plus en position correcte aura la possibilité de le replacer durant les Manches Qualificatives, la Manche de repêchage, la Pré- finale et la Finale, uniquement dans la Zone de réparation.*

*La Zone de réparation sera fermée à partir du moment où le panneau « dernier tour » est présenté aux Pilotes.*

*Installation du «Carénage avant» : Le carénage avant (installé à l'aide du kit de montage de carénage avant) doit être en position correcte à tout moment lors d'une compétition (voir Dessin Technique n° 2d).*

*Le drapeau noir à disque orange ne sera pas présenté à un pilote si son carénage avant n'est plus en position correcte.*

*Si le juge de fait indique que le carénage avant sur un ou plusieurs karts n'était plus dans la bonne position au moment où le «drapeau à damier noir et blanc» était agité et où le(s) kart(s) concerné(s) franchissait(aient) la ligne d'arrivée, une pénalité de 5 points en manche et 5 places durant les phases finales sera dans tous les cas infligée automatiquement au(x) pilote(s) concerné(s).*

*Cette pénalité n'est pas susceptible d'appel.*

*S'il est constaté ou prouvé qu'un Pilote a replacé intentionnellement un carénage avant qui n'était pas installé correctement pendant le dernier tour ou après que le « drapeau à damier noir et blanc » ait été agité, il s'ensuivra une exclusion de la compétition.*

Un commissaire sportif ou un commissaire technique ou un juge de fait spécialement nommé sera chargé de vérifier l'état de cet équipement à l'entrée du parc arrivée.

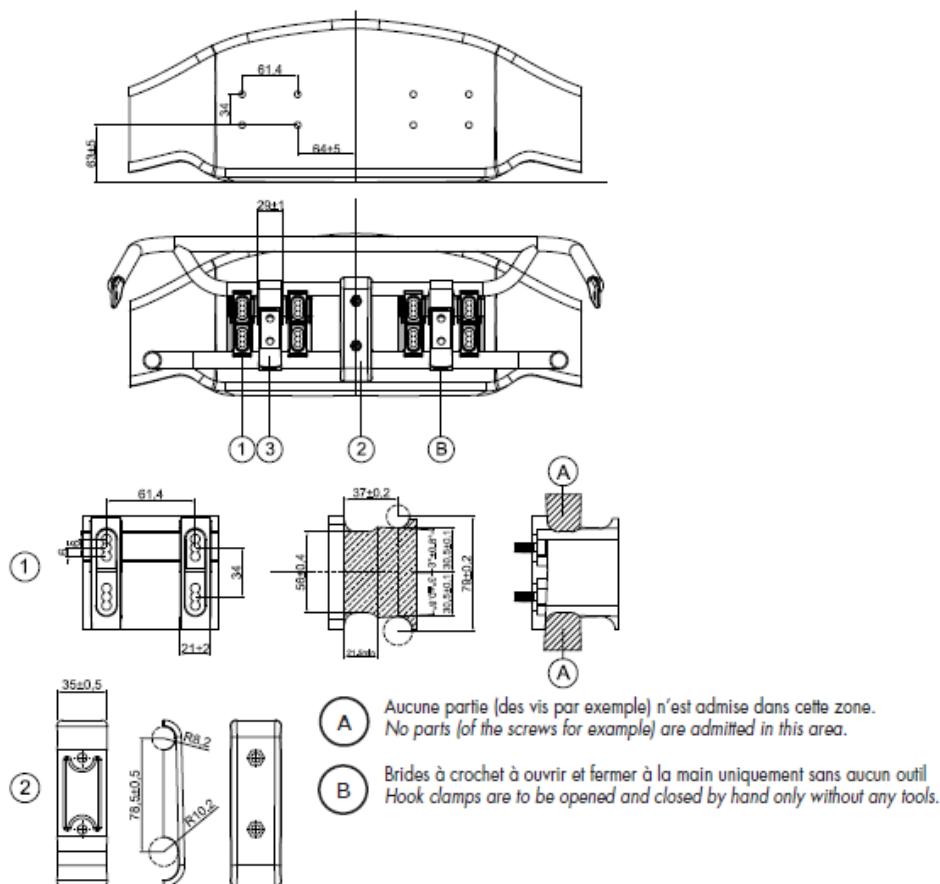
En cas de non-conformité, la sanction prévue (voir ci-dessus) sera immédiatement appliquée sans passage par la commission sportive et sans possibilité d'appel.

**DESSIN TECHNIQUE N°2c**

**TECHNICAL DRAWING No. 2c**

**Kit de montage de carénage avant**

**Front fairing mounting kit**



**Définition «Kit de montage de carénage avant»**

1. Kit de support de montage pour carénage avant (2 pièces + 8 vis au total).
2. Support de pare-chocs avant (2 demi-coques + 2 vis au total).
3. Brides à crochet réglables (les 2 pièces doivent être fabriquées en métal).

Le logo de la CIK et le numéro d'homologation doivent être estampillés sur chaque pièce.

1. Kit de support de montage pour carénage avant (les 2 pièces doivent être fabriquées en plastique).
2. Support de pare-chocs avant (les 2 demi-coques doivent être fabriquées en plastique).

Il n'est permis de fixer le carénage avant sur le kart qu'au moyen du kit de montage de carénage avant. Aucun autre dispositif n'est autorisé.

Le carénage avant doit pouvoir reculer librement en direction du châssis sans aucune obstruction d'une partie quelconque pouvant limiter le mouvement.

Les pare-chocs avant (tubes inférieur et supérieur) doivent être rigidement fixés au châssis et présenter une surface lisse.

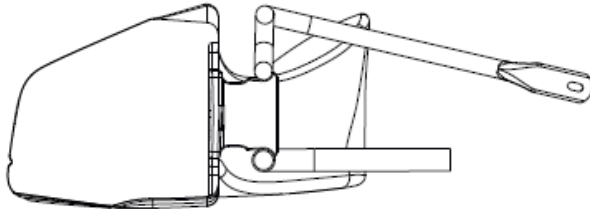
Toute intervention mécanique ou Il n'est permis de fixer le carénage avant sur le kart qu'au moyen du kit de montage de carénage avant. Aucun autre dispositif n'est autorisé. Le carénage avant doit pouvoir reculer librement en direction du châssis sans aucune obstruction d'une partie quelconque pouvant limiter le mouvement.

Les pare-chocs avant (tubes inférieur et supérieur) doivent être rigidement fixés au châssis et présenter une surface lisse. Toute intervention mécanique ou autre destinée à augmenter la friction des pare-chocs avant est strictement interdite.

**DESSIN TECHNIQUE N° 2d**

**Installation correcte du «Carénage Avant»**

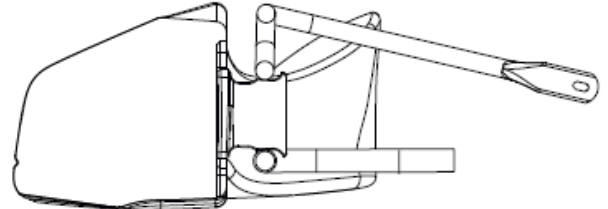
Position correcte / *Correct position*



**TECHNICAL DRAWING No. 2d**

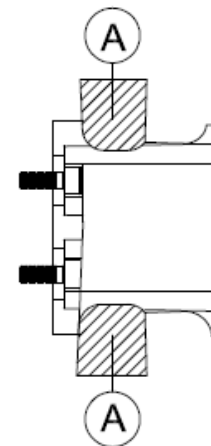
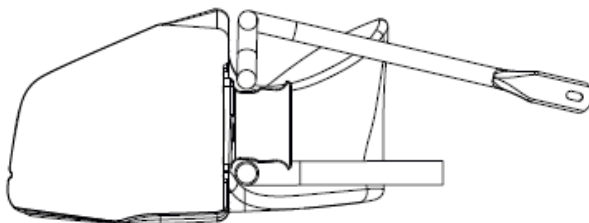
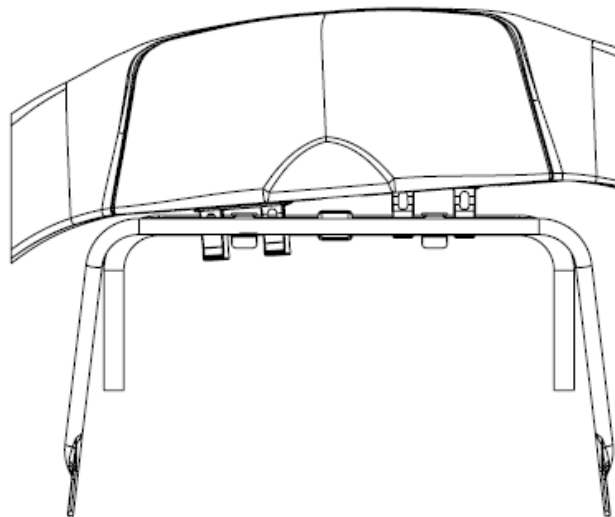
**Correct installation of the "Front Fairing"**

Position acceptable / *Acceptable position*



Position non acceptable si une quelconque partie des tubes du pare-chocs avant se trouve dans les zones marquées (A).

*Not acceptable position if any part of the tubes of the front bumper are in the marked areas (A).*



381

Sportivement.

Le Président  
Claude GRIPON